

SEMAINE DU LUNDI 11 AVRIL AU DIMANCHE 17 AVRIL 2016

Politique vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec plus de trois millions

CNW, 4/10/2016, CNW-Telbec (#réf : 7181)

Longueur : Moyen; Catégorie : Aînés

Mots-clés : Vieillir et vivre ensemble, Région de Montréal, Québec ami des aînés

La ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de la région de Laval, Mme Francine Charbonneau, et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux, ont annoncé un investissement total de 3 443 655 \$ pour la mise en place de plusieurs initiatives visant à améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la région de Montréal. Plus précisément, cette aide financière s'inscrit dans le programme Québec ami des aînés (QADA), qui vise à soutenir les initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV), la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA). Ces projets découlent de la politique Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec et de son plan d'action. « Cette politique, la première au Québec, a été lancée au printemps 2012. Elle s'inspire des orientations de l'Organisation mondiale de la santé et porte sur trois thèmes majeurs, soit la participation des aînés, leur santé et leur sécurité. Les projets que nous annonçons aujourd'hui sont issus de programmes phares de cette politique qui, chacun à leur manière, contribuent à ces objectifs par la mise en place de conditions concrètes pour l'épanouissement de nos personnes âgées », a déclaré la ministre Francine Charbonneau. « Dans un contexte de changement démographique, il est important de mieux outiller nos municipalités pour qu'elles puissent favoriser, chez nos aînés, un vieillissement actif et en santé. Le gouvernement est très fier d'appuyer des initiatives permettant d'atteindre ces objectifs », a souligné, pour sa part, le ministre Martin Coiteux. Lien : [Politique-vieillir-et-vivre-ensemble-chez-soi-region-de-montreal](#).

Avortements sélectifs? Les Canadiennes d'origine indienne ont plus de garçons

Le Devoir, 4/11/2016, Cyberpresse (#réf : 7179)

Sheryl Ubelacker Presse canadienne

Longueur : Moyen; Catégorie : Société

Mots-clés : Avortement sélectif, Canadiens d'origine indienne, Garçon

Les Canadiennes d'origine indienne qui ont au moins deux enfants donnent naissance à plus de garçons, selon une étude. Les chercheurs suggèrent que les avortements sélectifs expliquent en majeure partie cette conclusion. Ce déséquilibre dans le ratio entre les garçons et les filles existe depuis au moins deux décennies et il peut être observé partout au pays, selon une étude publiée lundi dans le Journal de l'Association médicale canadienne (JAMC) qui se base entre autres sur des données de Statistique Canada. Les Ontariennes qui sont nées au pays ont accouché d'environ 105 garçons pour chaque groupe de 100 filles entre 1993 et 2012 – ce qui est cohérent avec la moyenne dans le reste du monde, qui oscille entre 103 à 107 garçons par 100 filles. Or, chez les femmes qui ont immigré de l'Inde ayant au moins deux enfants, ce rapport passe à 138 garçons pour 100 filles. Si elles avaient déjà trois enfants, elles ont donné naissance à 166 garçons par 100 filles. Ce ratio grimpe à 326 garçons par 100 filles pour les mères d'origine indienne de deux filles qui ont subi un avortement à leur troisième grossesse – et il augmente encore à 409 garçons par 100 filles si la femme s'est fait avorter plus d'une fois. Il est illégal au Canada d'utiliser des technologies telles que la fécondation in vitro pour sélectionner le sexe du fœtus. Cependant, l'échographie pratiquée à 14 semaines de grossesse peut révéler le sexe du bébé – et à ce point, la femme peut encore interrompre la grossesse si elle le souhaite. « La vraie question n'est pas de savoir si la pratique de la sélection sexuelle prénatale existe – les résultats de cette étude et de plusieurs autres démontrent clairement que c'est le cas, mais pourquoi cette pratique persiste, particulièrement dans une société canadienne qui fait la promotion de l'égalité entre les sexes », ont écrit Abdool Yasseen, du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario et Thierry Lacaze-Masmonteil, de l'Université de Toronto. Lien : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/societe/201604/11/01-4970194-avortements-selectifs-les-canadiennes-dorigine-indienne-ont-plus-de-garcons.php>.

Médecins de famille : un guichet unique pour tout le Québec

Le Droit, 4/12/2016, Cyberpresse (#réf : 7178)

Justine Mercier

Longueur : Moyen; Catégorie : Santé

Mots-clés : Médecins de famille, Guichet unique, RAMQ

Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a annoncé mardi l'implantation du nouveau Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF). Ce système utilise une seule banque de données, hébergée par la Régie de l'assurance maladie du Québec

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE
Semaine du 11 au 17 avril

(RAMQ). Québec assure que toutes les inscriptions déjà faites auprès de l'un des guichets d'accès pour la clientèle orpheline seront transférées de manière sécuritaire dans le nouveau système géré par la RAMQ. Leur niveau de priorité sera également maintenu, promet-on en indiquant que « comme c'était le cas dans l'ancien système, la clientèle vulnérable demeure privilégiée, et ce, par rapport à la clientèle jeune et adulte en bonne santé sans maladies chroniques ». L'inscription au nouveau guichet unique peut se faire en ligne. L'inscription par téléphone. Lien : <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/sante/201604/12/01-4970298-medecins-de-famille-un-guichet-unique-pour-tout-le-quebec.php>.

Les élections scolaires seraient maintenues, dit Proulx

Le Devoir, 4/12/2016, A2 (#réf : 7180)

Jessica Nadeau

Longueur : Moyen; Catégorie : Éducation

Mots-clés : Réformes des élections scolaires, Élections scolaires, Parents

Malgré le virage à 180 degrés effectué par le premier ministre Philippe Couillard sur la question des élections scolaires, le ministre de l'Éducation n'entend pas balayer du revers de la main le projet de loi 86. Il compte toutefois faire des modifications majeures pour le rendre plus acceptable. le ministre Sébastien Proulx souhaite « modifier » et « bonifier » le controversé projet de loi qui, tel quel, présente plusieurs lacunes, convient-il. « Il y a des éléments effectivement qui ont plutôt divisé [les acteurs du réseau de l'éducation] dans le cadre des consultations. » Faisant écho aux propos du premier ministre, qui soutenait dans La Presse samedi qu'il était ouvert à l'idée de maintenir les élections scolaires et que celles-ci devraient être jumelées aux élections municipales, le nouveau ministre de l'Éducation dit chercher des solutions en ce sens. « Le projet de loi changeait la façon de tenir des élections. Il modifiait le type d'élections avec lequel on pouvait se retrouver. Alors c'est là qu'il faut travailler [...]. Il y a une proposition qui est sur la table, et moi, je veux faire des aménagements qui vont rassembler et mobiliser plutôt que de diviser. » À la commission scolaire English-Montréal, la présidente Angela Mancini affirme que le changement de ton du gouvernement constitue une « victoire ». Mais contrairement au ministre, elle estime que c'est tout le projet de loi qui devrait être balancé par-dessus bord. Le ministre était de passage à l'école primaire Saint-Nom-de-Jésus, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, pour annoncer des investissements de 367 millions de dollars dans les infrastructures scolaires. Quelque 1500 projets ont été choisis par les commissions scolaires du Québec, mais c'est dans la grande région de Montréal que les besoins sont les plus criants. C'est pourquoi plus du tiers des sommes — 127 millions — est alloué aux écoles de la métropole. Lien : <http://www.ledevoir.com/societe/education/467924/les-elections-scolaires-seraient-maintenues-dit-proulx>.

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE
Semaine du 11 au 17 avril

Les enfants autochtones surreprésentés dans les familles d'accueil

La Presse, 4/13/2016, Cyberpresse (#réf : 7177)

Jean-François Bégin

Longueur : Moyen; Catégorie : Peuples autochtones

Mots-clés : Familles d'accueil, Jeunesse, Parents

Les enfants autochtones comptent pour près de la moitié de tous les Canadiens de moins de 14 ans qui vivent en famille d'accueil, alors qu'ils représentent seulement 7 % de tous les enfants du pays. Selon une étude publiée ce matin par Statistique Canada, les enfants autochtones sont aussi deux fois plus susceptibles de vivre avec un parent seul que les enfants non autochtones (34 % et 17 %, respectivement) et deux fois plus susceptibles de vivre avec leurs grands-parents. Ils sont aussi plus nombreux, toutes proportions gardées, à vivre dans une famille recomposée. Par ailleurs, moins de la moitié des enfants autochtones en famille d'accueil vivaient avec au moins un adulte autochtone – même si, selon l'étude, « le fait pour les enfants autochtones en famille d'accueil de vivre dans une famille qui partage des croyances et des pratiques culturelles similaires peut les aider à s'adapter à la vie dans cette nouvelle famille ». Au Québec, 15,4 % des enfants en famille d'accueil sont d'origine autochtone, alors que les enfants des Premières nations, métis et inuits représentent 2,7 % de la population âgée de 14 ans et moins. Lien : <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201604/13/01-4970680-les-enfants-autochtones-surrepresentes-dans-les-familles-daccueil.php>.

NOTE: *Tous les articles de la revue de presse sont conservés dans leur intégralité pour consultation. Le résumé de chacun des articles tente d'exprimer le contenu et la teneur des propos. La COFAQ n'endosse pas nécessairement les articles; la sélection de ceux-ci est basée sur les sujets d'intérêts pour la famille sans tenir compte de leurs valeurs.*